

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 octobre 2019

### **Allen & Overy récompense, en partenariat avec HEC Paris, les deux lauréats de la 16<sup>ème</sup> édition du prix Juridique & Fiscal**

- Le cabinet d'avocats d'affaires Allen & Overy et l'école de commerce HEC Paris ont décerné jeudi 17 octobre le prix Juridique & Fiscal Allen & Overy / HEC à deux étudiantes récemment diplômées d'HEC Paris.
- La 16<sup>ème</sup> édition distingue Carole Schertzinger pour son mémoire sur l'expropriation indirecte en droit des investissements internationaux et Bérangère de Conihout pour son analyse de l'imposition sur la fortune.
- Créé en 2004, ce prix récompense chaque année les meilleurs mémoires de recherche à partir de critères d'excellence - qualité de l'analyse, applicabilité pratique, qualité de la présentation orale, etc. -, et décerne la somme de 5 000 euros à chaque lauréat.
- Ce prix s'inscrit dans la volonté du cabinet d'encourager les étudiants dans leur parcours d'excellence et de favoriser leur intégration dans le monde professionnel.

Le Prix Allen & Overy / HEC récompense tous les ans un étudiant issu de la Majeure « **Stratégie Fiscale et Juridique Internationale** », ainsi qu'un étudiant du Mastère Spécialisé / LLM « **Droit et Management International** ». Depuis la création du Prix, plus de 50 étudiants ont ainsi été mis à l'honneur.

« Nous sommes le premier cabinet d'avocats à avoir rejoint la Fondation HEC et sommes très fiers d'organiser, dans ce cadre, ce prix en partenariat avec HEC Paris depuis plus de 15 ans. C'est un rendez-vous très important pour Allen & Overy car il met chaque année en lumière de nouvelles problématiques et nous questionne sur les enjeux de demain, en confrontant notre expérience pratique et technique aux observations et réflexions de jeunes talents prometteurs, qui feront bouger les lignes de notre métier. Nous distinguons ainsi chaque année des travaux dont la qualité nourrit notre réflexion et notre pratique. », souligne **Jean-Claude Rivalland, Associé d'Allen & Overy à Paris.**

### **16<sup>ème</sup> édition du Prix Juridique et fiscal : un mémoire et une thèse distingués**

La Cérémonie de remise des prix s'est tenue le jeudi 17 octobre dans les locaux d'Allen & Overy, en présence des lauréats, des membres du jury (Allianz, BNP Paribas, Bureau Veritas, Disney, Le Figaro, Lagardère, My Money Bank, Natixis, Pernod Ricard), d'associés et conseils du cabinet, des professeurs des filières juridiques d'HEC Paris, des anciens primés ainsi que de nombreux étudiants d'HEC Paris.

**Les deux lauréates de la 16<sup>ème</sup> édition du prix Juridique & Fiscal sont Bérangère de Conihout et Carole Schertzinger.**





**Bérangère de Conihout**, lauréate de la Majeure « Stratégie Fiscale et Juridique Internationale », pour son mémoire de recherche « **L'imposition sur la fortune, une exception française imparfaite** », qu'elle résume ainsi :

*« Entre histoire tumultueuse et débats enflammés, l'impôt sur la fortune clive et suscite les passions du plus grand nombre. Dispositif idéologique et confiscatoire, ou pierre angulaire d'une défense efficace de l'égalité des chances ? Sur fonds de crise sociale incarnée par le mouvement des Gilets Jaunes, j'ai souhaité étudier de plus près ce mécanisme fiscal dans mon mémoire, afin de mieux comprendre sa portée symbolique et son impact réel sur l'économie française. »*



**Carole Schertzing**, lauréate du Mastère Spécialisé / LLM « Droit et Management International » pour sa thèse professionnelle « **L'expropriation indirecte en droit des investissements internationaux** », qu'elle résume ainsi :

*« Les discussions autour de l'Accord Economique et Commercial Global entre le Canada et l'Union Européenne (plus connu sous son acronyme anglophone « CETA ») ont mis en lumière la pratique de l'arbitrage d'investissement aux yeux du grand public. Dans le prolongement de ces débats, il est devenu crucial de préciser les conditions permettant d'engager la responsabilité des Etats, notamment sur le fondement des expropriations indirectes. Ma thèse permet ainsi aux Etats et aux opérateurs économiques*

*d'avoir une vision, en amont, des risques liés à l'adoption d'une mesure étatique privative de propriété, mais aussi une analyse du contentieux et des perspectives d'indemnisation en aval. »*



Le jury était composé de :

- Virginie Rebillon, Responsable juridique, **Allianz**
- Kristof Macours, Deputy General Counsel, **BNP Paribas**
- Tabitha Coombe, Head of Corporate Banking Paris, **BNP Paribas**
- Mathilde de Zaluski-Fleytoux, Directrice juridique corporate et gouvernance, **Bureau Veritas**
- Philippe Coen, Directeur juridique, **Disney**
- Bénédicte Wautelet, General Counsel, **Le Figaro**
- Sophie Chipot-Kolosvari, Responsable du pôle M&A et Financement, **Lagardère**
- Mathieu Becker, General Counsel, **My Money Bank**
- Emmanuel Strauss, Directeur fiscal, **Natixis**
- Antoine Brocas, Group Corporate Affairs Director, secretary of the Board, **Pernod Ricard**
- Alexandre Ancel, Associé M&A, **Allen & Overy**
- Jean-Claude Rivalland, Associé M&A, **Allen & Overy**
- Frédéric Jungels, Associé M&A, **Allen & Overy**
- Florence Ninane, Associée Competition, **Allen & Overy**
- Guillaume Valois, Associé Tax, **Allen & Overy**
- Charles-Antoine del Valle, Counsel Tax, **Allen & Overy**
- Anne-Caroline Payelle, Collaboratrice senior M&A, **Allen & Overy**

## **Les étapes de sélection du prix**

Tous les étudiants de la Majeure « Stratégie Fiscale et Juridique Internationale » et du Mastère Spécialisé/LLM « Droit et Management International » d'HEC Paris intéressés sont invités, au début de l'année, à déposer leur candidature. Parmi les candidats ayant obtenu la note A à leur mémoire, six à dix finalistes sont sélectionnés par les directeurs académiques du Mastère et de la Majeure. Les candidats sont ensuite auditionnés par un jury, composé de personnalités du monde de l'entreprise et d'associés d'Allen & Overy Paris, lors d'une soutenance orale. Deux lauréats sont désignés à l'issue de ce processus.

## **À propos du prix Juridique & Fiscal**

Le Prix Juridique & Fiscal Allen & Overy / HEC créé en 2004 à la suite de l'adhésion d'Allen & Overy à la Fondation HEC. Il récompense le meilleur mémoire de recherche des étudiants HEC de la Majeure "*Stratégie Fiscale et Juridique Internationale*" et la meilleure thèse professionnelle du Mastère "*Droit et Management International*".

Pour en savoir plus : [www.allenoverly.com/pjf](http://www.allenoverly.com/pjf)

## **À propos d'Allen & Overy**

Allen & Overy est une structure internationale d'avocats d'affaires de **5 400 personnes**, dont **554 associés**, répartis dans **44 bureaux** à travers le monde. À Paris, Allen & Overy compte plus de **130 avocats dont 33 associés**, spécialisés en **droits français, anglais et américain** dans les domaines clés du droit des affaires, notamment : banque et finance, marchés de capitaux internationaux, fusions & acquisitions, fiscalité, arbitrage international, droit social, droit de la concurrence et droit Européen, droit public et droit de l'environnement, propriété intellectuelle, contentieux, droit immobilier, innovation et digital.

[www.allenoverly.com](http://www.allenoverly.com)

Twitter : [@AO\\_Paris](https://twitter.com/AO_Paris)

LinkedIn : [Allen & Overy France](https://www.linkedin.com/company/allen-overly-france)

## **Contacts Presse**

### **Allen & Overy Paris**

**Communication** : Amina Elothmani – 0611 89 64 11 – [amina.elothmani@allenoverly.com](mailto:amina.elothmani@allenoverly.com)

### **Enderby**

Marie Servais - 06 38 73 77 82 - [mse@enderby.agency](mailto:mse@enderby.agency)

Pierre Roy - 07 62 19 17 99 - [pro@enderby.agency](mailto:pro@enderby.agency)